



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 septembre 2010 à 19h00
au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Étaient présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Était absent :

Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
-----------------------------	---------

Était aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance

**LE MAIRE DEMANDE D'OBSERVER UNE MINUTE DE SILENCE EN
HOMMAGE À MONSIEUR PAUL-ÉMILE GUILLOT, UN DOYEN DE LA
MUNICIPALITÉ, DÉCÉDÉ AUJOURD'HUI LE 7 SEPTEMBRE 2010.**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare
la séance ouverte à 19h00 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre
du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010
- 0.5 Dépôt d'un procès verbal de correction (résolution 2009-08-5566)
- 0.6 Rapport d'activités du Maire du mois d'août 2010

1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour août 2010
- 1.2 Acceptation des déboursés d'août 2010



- 1.3 Adoption du Règlement 2010-005 Fonds de roulement
- 1.4 Offre de services de Leblanc & Associés pour une échelle salariale et Évaluation de la performance des employés
- 1.5 Renouvellement du contrat de travail de la Directrice générale adjointe
- 1.6 ADMQ : Mini-colloque de zone
(16 et 17 septembre 2010 à Gatineau)
- 1.7 Projet de calendrier 2011 - CHGA-FM
- 1.8 Offres de services : comptabilité et vérification
- 1.9 Approbation de la facture de vérification 2009
- 1.10 Compte Caisse Desjardins : frais mensuel

2. Sécurité publique

- 2.1 Révision du Plan de mesure d'urgence
- 2.2 Carrière Clément Tremblay & fils : Lettre de remerciement suite à un incendie
- 2.3 Premiers répondants : Grand Prix de la ruralité
- 2.3 Service d'incendie : achat d'un émetteur 225\$ (Exel Radio)

3. Transport

- 3.1 Installation de deux luminaires
- 3.2 Itinéraire pour l'épandage d'abat poussière
- 3.3 SAAQ : Programme d'entretien préventif pour les véhicules lourds
- 3.4 Traverse du Lac Long à la hauteur du terrain de madame Filiatrault : estimation des coûts pour les travaux
- 3.5 Location de la déchiqueteuse à branche (MRC et Edelweiss)
- 3.6 MTQ : Ponceau entre le lac Grant et le lac Blue Sea
- 3.7 Installation du gros compresseur dans la caserne
- 3.8 Travaux de voirie 2010 Achat de matériel
- 3.9 MTQ : Réfection de la rue principale et du chemin de Blue Sea Nord.
- 3.10 Fin de la période de probation du chef d'équipe

4. Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 MRC Vallée-de-la-Gatineau :
Offre de tournée d'information –Politique Québécoise de gestion des matières résiduelles
- 4.2 Association des lacs Edja, Caya et Roberge : demande de remboursement pour les frais d'analyse d'eau
- 4.3 APELL : Lettre de M. Morris Richardson, président
- 4.4 Avis d'infraction : suite à la fermeture du dépôt en tranché
- 4.5 Suivi de la demande d'interdiction de bateau à moteur

5. Santé et Bien-être

- 5.1 Souper spaghetti au profit de la fondation des maladies du cœur reporté au 25 septembre
- 5.2 Centraide : Déjeuner du maire
dimanche 28 novembre 2010



6. Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Municipalité de Déléage : demande d'appui pour l'établissement de règles d'encadrement lors de regroupement dans les TPI
- 6.2 Inauguration officielle du parc municipal : Parc Vallée-de-la-Gatineau
- 6.3 Articles promotionnels
- 6.4 Opposition à l'implantation d'un futur terrain de camping
- 6.5 Grand Prix de la ruralité 9 septembre 2010

7. Loisirs et culture

- 7.1 Projet d'aménagement d'un terrain de tennis : suivi
- 7.2 Demande de M. Georges Caron (prolongation des cours de sculpture et d'aquarelle (septembre à novembre 2010))
- 7.3 Biblio : cartons promotionnels
- 7.4 Stéphane-Albert Boulais : Demande de contribution financière pour projet artistique intitulé « F »

8. Varia

- 8.1

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

- 10.1

2010-09-240

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 7 septembre 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2010-09-241

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 AOÛT 2010

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 2 août 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



NOTE :

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

CONSIDÉRANT QUE l'erreur constatée dans le décompte du vote lors de l'adoption de la résolution numéro 2009-08-5566, contenue au procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 31 août 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Hervé Courchesne qui a proposé la résolution a voté en faveur de ladite résolution sans qu'il n'en ait été fait mention dans le décompte des votes au procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE l'article 202.1 du *Code municipal*, lequel autorise la secrétaire-trésorière à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise;

EN CONSÉQUENCE :

La modification suivante a été apportée au procès-verbal précédemment mentionné :

Le nom du conseiller Hervé Courchesne a été ajouté à la section « Pour » du décompte du vote de la résolution numéro 2009-08-5566 afin que le procès-verbal soit conforme à la réalité.

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

**2010-09-242
PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION
RÉSOLUTION 2009-08-5566**

CONSIDÉRANT l'article 202.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), qui autorise la secrétaire-trésorière à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil pour y corriger une



erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise;

CONSIDÉRANT que dans un tel cas, la secrétaire-trésorière joint à l'original du document modifié un procès-verbal de la correction effectuée et dépose à la prochaine séance du conseil une copie du document modifié et du procès-verbal de correction;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Isabelle Clément et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal prenne acte du dépôt de la copie du document modifié et du procès-verbal de correction pour la résolution 2009-08-5566.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activité du maire du mois d'août 2010

2010-09-243

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN AOÛT 2010 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 31 à 34 d'août 2010 et qui totalisent un montant de 21 525.40 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 9 757.32 \$ pour les salaires versés en août 2010 soient acceptées et payées en septembre 2010;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 416.02 \$ pour le mois d'août 2010 soient acceptées et payées en septembre 2010;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 766.25 \$ pour le mois d'août 2010 soient acceptées.



ADOPTÉE

2010-09-244

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS D'AOÛT 2010

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'août 2010 qui totalisent un montant de 66 792.34 \$ sur le journal des déboursés no. 37 à 39 et sur le journal des achats en lot 92 et 93 soient acceptés;

ADOPTÉE

2010-09-245

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-005
FONDS DE ROULEMENT**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

RÈGLEMENT 2010-005

Visant la constitution d'un fonds de roulement

ATTENDU QUE la municipalité de Blue Sea souhaite constituer un fonds connu sous le nom de « **FONDS DE ROULEMENT** » dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence, le tout conformément aux dispositions de l'article 1904 du Code municipal;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dument donné le 2 août 2010 et qu'une copie dudit règlement a été remis aux membres du conseil, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Blue Sea ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1 - Préambule



Le préambule du présent en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 - Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de Règlement 2010-005 aux fins de constituer un fonds de roulement.

ARTICLE 3 – Montant du Fonds

Le montant de ce fonds est établi à la somme de 60 000 \$.

ARTICLE 4 – Affectation des deniers

Le montant du fonds est constitué par l'affectation à cette fin d'un montant de 60 000 \$ provenant du surplus accumulé du fonds général.

ARTICLE 5 – Montant maximum du fonds

Nonobstant l'article précédent, le montant du fonds ne peut excéder 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité. Toutefois, si le montant du fonds excède le pourcentage prévu parce que le budget d'un exercice postérieur comporte moins de crédits que celui utilisé pour fixer ce montant, ce dernier peut demeurer inchangé.

ARTICLE 6 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion donné le : 2 août 2010
Règlement adopté le : 7 septembre 2010
Numéro de résolution : 2010-09-245
Publication le : 5 octobre 2010
Entrée en vigueur le : 5 octobre 2010

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE



2010-09-246

OFFRE DE SERVICE DE LEBLANC & ASSOCIÉS POUR LA MISE EN PLACE D'ÉCHELLES SALARIALES ET UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE la firme Leblanc & Associés a produit un rapport d'analyse de la structure organisationnelle de la municipalité en décembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE les ressources humaines sont d'une grande importance pour ce conseil et qu'elles se doivent être gérées avec des outils qui permettent d'obtenir de bonnes relations de travail et ce de façon équitable tant pour les employés que pour l'employeur;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de Leblanc & Associés tel que décrit dans le document du 4 septembre 2010 et portant le titre de : « Proposition pour la mise en place d'échelles salariales et pour un processus d'appréciation de la performance » et autorise la Directrice générale Josée Parsons à signer le contrat au nom de la municipalité. Les paiements seront répartis de la façon suivante:

30%	À la signature du contrat	2 368.20 \$ taxes en sus
50%	Le 7 janvier 2011	3 947.00 \$ taxes en sus
20%	Dans les 10 jours de la fin du mandat	1 578.80 \$ taxes en sus

ADOPTÉE

2010-09-247

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'engagement de la Directrice générale adjointe prend fin le 4 septembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'administration générale a rencontré la Directrice générale adjointe le 25 août 2010 pour discuter du renouvellement de son contrat;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil renouvelle le contrat de travail de la Directrice générale adjointe pour une durée de trois ans et ce aux mêmes conditions et qu'advenant le cas ou l'échelle salariale qui doit être établie par la firme Leblanc et associés démontrerait une différence de rémunération, celle-ci serait ajustée en conséquence rétroactivement au 4 septembre 2010.

ADOPTÉE

**2010-09-248
ADMQ : MINI-COLLOQUE DE ZONE
16 ET 17 SEPTEMBRE 2010 À GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et la Directrice générale adjointe sont membres de la l'Association des directeurs municipaux du Québec;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription de la directrice générale et de la directrice générale adjointe au mini colloque pour une journée au cout de 130\$ chacune ainsi que les frais de déplacement afférents.

ADOPTÉE

**2010-09-249
PROJET DE CALENDRIER 2011 : CHGA-FM**

CONSIDÉRANT QUE le 5 août 2010, CHGA a présenté un projet de calendrier pour l'année 2011 dans le but d'amasser des fonds afin d'aider à payer le surplus occasionné par la présence d'amiante dans les bâtiments où seront situés leurs nouveaux bureaux et ce pour un montant de 350\$;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil ne souhaite pas adhérer à l'offre de CHGA.

ADOPTÉE

**2010-09-250
NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme la firme Piché Éthier Lacroix CA inc. comme vérificateur externe pour l'année 2010.



ADOPTÉE

2010-09-251

APPROBATION DE LA FACTURE DE VÉRIFICATION 2009

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la facture d'honoraires professionnels de Piché Éthier Lacroix CA inc. pour un montant de 17 500 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2010-09-252

COMPTE CAISSE DESJARDINS : FRAIS MENSUELS

CONSIDÉRANT QUE le Centre financier aux entreprises de l'Outaouais Desjardins offre à la municipalité une entente de tarification comme suit :

- Aucun frais de relevé de compte
- Aucun frais d'administration pour les transactions courantes
- Frais fixe mensuel pour les opérations au compte chèque de 45\$
- Aucune ristourne ne sera versée

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea n'a jamais payé de frais fixes mensuels et qu'en tant que membre de la caisse populaire de Gracefield, la municipalité reçoit une ristourne;

Il est proposé par Fernand Gagnon et résolu :

QUE ce Conseil refuse l'offre d'entente du CFE Outaouais en ce qui a trait aux frais fixes mensuels de 45\$ et pour l'abolition de la ristourne et demande au CFE de maintenir l'entente actuel qui ne contient aucun frais fixe mensuel et de continuer le versement d'une ristourne en tant que membre.

Contreproposition

Il est proposé par Isabelle Clément et résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre d'entente tel que proposée

Le vote est demandé sur la contreproposition

Pour :
Isabelle Clément

Contre :
Hervé Courchesne
Pierre Normandin



Éric Lacaille
Fernand Gagnon

Proposition initiale ADOPTÉE par la majorité

NOTE : Révision du Plan de mesures d'urgence en sécurité civile.

Une rencontre des membres du conseil et des intervenants concernés sera prévue pour octobre ou novembre afin de faire la mise à jour du plan de sécurité civile de 2006.

NOTE : Carrière Clément Tremblay & fils : Dépôt d'une lettre de remerciements à l'intention du service Incendie suite à l'incendie de la débusqueuse survenue le 11 août 2010.

NOTE : Premiers Répondants : Le service assumera la surveillance pour 6 soirs lors du Grand prix de la ruralité qui se tiendra à Maniwaki et offrira les services de premiers répondants durant l'événement du 9 septembre. Le service recevra un montant de 2500\$ qui servira à l'achat d'équipements.

2010-09-253

SERVICE D'INCENDIE : ACHAT D'UN ÉMETTEUR

CONSIDÉRANT QUE le service Incendie souhaite obtenir un émetteur supplémentaire en réserve;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un émetteur au montant de 225 \$ taxes en sus du fournisseur Exel radio

ADOPTÉE

2010-09-254

INSTALLATION DE DEUX LUMINAIRES

CONSIDÉRANT QU'un montant de 3 500\$ est prévu au budget 2010 dans la rubrique pièces et accessoires dans la section éclairage des rues;



Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'ajout de deux luminaires afin de prolonger le réseau d'éclairage dans les limites du périmètre urbain sur le chemin du Lac-Long au coût de 612.50 \$ chacun plus les frais d'installation d'Hydro Québec et les taxes applicables.

ADOPTÉE

NOTE : Itinéraire pour l'épandage d'abat poussière
 Sera étudié lors de la préparation du budget 2011

2010-09-255

SAAQ : PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF (PEP) POUR LES VÉHICULES LOURDS

CONSIDÉRANT QUE le programme d'entretien préventif évite le déplacement des véhicules pour les soumettre à la vérification périodique obligatoire;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite faire une demande d'adhésion pour participer au programme d'entretien préventif à la société de l'assurance automobile du Québec au coût de 75\$;

QUE ce conseil autorise la Directrice générale madame Josée Parsons à signer les documents nécessaires au nom de la municipalité de Blue Sea, propriétaire des véhicules;

QUE Michel Fortin sera le mécanicien affecté à l'entretien des véhicules;

ADOPTÉE

2010-09-256

TRAVERSE DU LAC LONG À LA HAUTEUR DU TERRAIN DE MADAME FILIATRAULT (3320 66 6569): ESTIMATION DES COÛTS POUR LES TRAVAUX



CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption des résolutions 2010-05-153 et 2010-07-201, il a été entendu que Madame Filiatrault souhaitait donné une servitude à la municipalité pour le déplacement du chemin municipal;

CONSIDÉRANT QUE suite à une visite du terrain avec l'entrepreneur Christian Fortin, celui-ci recommande plutôt que le chemin soit relocalisé à la limite de propriété de madame Filiatrault pour des raisons de topographie;

CONSIDÉRANT QUE si le chemin est déplacé il sera situé sur le terrain adjacent, qui est la propriété de madame Suzanne Tremblay;

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises Christian Fortin ont fourni une estimation des coûts pour le déplacement du chemin au montant de 6 920 \$ (taxes en sus);

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate le maire Laurent Fortin pour rencontrer Madame Suzanne Tremblay (23320 67 4881) propriétaire du terrain adjacent où devrait se faire le déplacement du chemin;

QUE ce Conseil approuve les travaux de déplacement du chemin de la traverse du Lac-Long pour un montant de 6 920 \$;

QU'avant d'entreprendre les travaux une entente devra être prise avec la propriétaire du terrain Madame Suzanne Tremblay.

ADOPTÉE

2010-09-257

LOCATION DE LA DÉCHIQUETEUSE À BRANCHES (MRC ET EDELWEISS)

CONSIDÉRANT QUE la MRC prévoioe ouvrir le centre de transfert à la fin 2010 à Maniwaki et que la location d'une déchiqueteuse à branche sera nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur général, Construction Edelweiss, qui fait les travaux de réfection du chemin de Blue Sea Nord et de la rue Principale pour le Ministère des transports aimerait faire la location de la déchiqueteuse à branches;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise la location de la déchiqueteuse au tarif en vigueur (voir résolution 2010-05-143).

ADOPTÉE

2010-09-258

MTQ : PONCEAU ENTRE LE LAC GRANT ET LE LAC BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des transports a fait effectuer des travaux de réfection du ponceau reliant le lac Grant au lac Blue Sea sur le chemin de Blue Sea dans la municipalité de Messines dans la semaine du 16 août 2010;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux consistaient à l'installation d'un ponceau à l'intérieur du ponceau existant;

CONSIDÉRANT QUE le ponceau existant servait également de voie navigable entre les deux lacs pour les petites embarcations et que depuis l'ajout du nouveau ponceau, il y est maintenant impossible d'y naviguer;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués semblent être à l'encontre de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables adoptée par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Politique lie le gouvernement, ses ministères et ses organismes qui doivent la prendre en considération dans leurs activités et dans l'application de leurs programmes et leurs régimes d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marilyn Bainbridge porte parole d'un regroupement de citoyens qui contestent les travaux de réfection du ponceau du Lac Grant a déposé une demande d'appui aux municipalités de Blue Sea et Messines;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie la demande des citoyens et demande au ministère des transports de rectifier leurs travaux et de rétablir la voie navigable et de respecter la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables tout en respectant la sécurité des citoyens, dans leurs travaux futurs;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux personnes suivantes :

Monsieur Norman MacMillan, Ministre délégué aux transports
Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau



Monsieur Maroun Shaneen, MTQ Direction de l'Outaouais
Monsieur Sylvain Sabourin, ing. MTQ responsable du projet
Monsieur Ronald Cross, maire de Messines
Madame Marilyn Bainbridge, Porte parole du regroupement de citoyens

ADOPTÉE

2010-09-259

INSTALLATION DU GROS COMPRESSEUR DANS LA CASERNE

CONSIDÉRANT QUE suite à la démolition du garage municipal, le compresseur est hors d'usage;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait intérêt à remplacer le petit compresseur qui se trouve à la caserne par le plus gros;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'installation du gros compresseur dans la caserne, par un électricien.

ADOPTÉE

2010-09-260

TRAVAUX DE VOIRIE 2010

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Clément Tremblay récupère l'asphalte recyclée provenant des travaux de réfection de la rue Principale et du chemin de Blue Sea Nord;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat d'asphalte recyclée afin de l'installer dans les côtes problématiques sur la traverse de Bouchette, chemin du Lac Castor, Lac Edja et que si il en reste pour le chemin du Lac des Îles Est et Dénommé.

ADOPTÉE

NOTE : MTQ : Réfection de la rue Principale et du chemin de Blue Sea Nord

Début des travaux le 7 septembre 2010



Exécutés par Construction Edelweiss de La Pêche

2010-09-261

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DU CHEF D'ÉQUIPE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-03-069, la période de probation du chef d'équipe qui a débuté le 15 mars 2010 prendra fin le 15 septembre 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil embauche Yves Paquette comme chef d'équipe des travaux publics avec un statut régulier à compter du 15 septembre 2010 pour une période indéterminée;

QUE le nombre d'heures de travail durant la saison hivernale reste incertain dû aux variations climatiques;

QUE le chef d'équipe devra se joindre au service d'incendie et suivre la formation Pompier I;

QUE ce Conseil mandate la Directrice générale Josée Parsons pour lui remettre sa description de tâches et ses conditions d'embauche.

ADOPTÉE

NOTE : MRC Vallée-de-la-Gatineau : offre de tournée d'information portant sur la politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Proposer une date en janvier 2011

NOTE : Association des Lacs Edja, Caya et Roberge : demande de remboursement pour les frais d'analyse d'eau.

Voir résolution 2007 qui autorise le remboursement des frais d'analyse d'eau aux Associations de lac

NOTE : APELL : lettre de M. Morris Richardson, président



Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre et demande à la directrice générale de leur répondre.

2010-09-262

AVIS D'INFRACTION : SUITE À LA FERMETURE DU DÉPÔT EN TRANCHÉE

CONSIDÉRANT QUE le 3 août 2010, Mathieu McCann inspecteur pour le Ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs a fait part à la directrice générale Josée Parsons, que lors d'une inspection du dépôt en tranché le 5 juillet 2010, il a remarqué certains éléments qui doivent être corrigés et a fait les recommandations suivantes :

- Retirer toutes les matières résiduelles apparentes
- Nivelier le terrain pour assurer un ruissellement adéquat
- Aucune dépression permettant l'accumulation d'eau
- Séparer les matériaux voués à la récupération en catégories
- Disposer des contenants de matières dangereuses

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les travaux nécessaires afin de se conformer aux demandes du MDDEP.

ADOPTÉE

NOTE : Suivi de la demande d'interdiction de bateaux à moteur.

Voir le document du Ministère des affaires municipales, Régions et Occupation du Territoire et le guide des administrations locales sur les restrictions à la conduite des bateaux de Transports Canada. La procédure étant plutôt lourde, la direction générale communiquera avec les riverains concernés pour voir les différentes possibilités.

2010-09-263

SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR – 25 SEPTEMBRE 2010

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :



QUE les profits du souper seront versés à la Fondation des maladies du cœur et que les premiers répondants seront responsables du bar et garderont les profits pour l'achat d'équipement.

ADOPTÉE

2010-09-264

**CENTRAIDE : DÉJEUNER DU MAIRE
DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2010**

CONSIDÉRANT QUE le 24 août 2010 Madame Annie Lajoie Directrice générale de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides faisait parvenir une lettre demandant la participation de la municipalité en organisant « Le déjeuner du Maire »;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la tenue du « Déjeuner du Maire » le dimanche 28 novembre au centre municipal de Blue Sea et que les bénéfices seront versés à Centraide GLHL pour être redistribués dans notre communauté.

ADOPTÉE

2010-09-265

**MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE : DEMANDE D'APPUI POUR
L'ÉTABLISSEMENT DE RÈGLES D'ENCADREMENT LORS DE
REGROUPEMENT DANS LES TPI**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Délage a fait parvenir une demande d'appui aux municipalités locales concernant la tenue d'événements dans les TPI;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie la résolution de la Municipalité de Délage portant le numéro 210-08-CMD7894 et demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau d'établir des normes de comportement en forêt publique, des règles de suivi et d'encadrement lors de regroupements ou d'activités sur les Terres Publiques Intramunicipales;

QU'une copie de la présente résolution d'appui soit acheminée à Monsieur Claude Beaudoin, personne ressource du comité d'aménagement de la MRC, à



Monsieur Richard Daigle responsable des TPI pour la MRC et à Madame Emmanuelle Michaud Directrice générale de la municipalité de Déléage

ADOPTÉE

NOTE : Inauguration officielle du parc municipal :
Parc Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki le 9 septembre 2010 à 16heures

2010-09-266

ARTICLES PROMOTIONNELS

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de deux polos brodés avec le logo de la municipalité pour Marc Garneau, sportif et Mélissa Dénomme, étudiante et participante à un projet d'aide humanitaire au Guatemala au coût de 47\$.10 chacun, taxes en sus chez Express Pub.

ADOPTÉE

NOTE : Opposition à l'implantation d'un futur terrain de camping. Dépôt d'une lettre d'une contribuable.

Aucune demande n'a été déposée à la municipalité à ce jour pour l'aménagement d'un terrain de camping.

2010-09-267

GRAND PRIX DE LA RURALITÉ : 9 SEPTEMBRE 2010

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de trois billets au coût de 35\$ chacun pour le souper du Grand Prix de la ruralité qui se tiendra à Maniwaki le 9 septembre 2010.

ADOPTÉE



NOTE : Projet d'aménagement d'un terrain de tennis : suivi

L'ouverture des soumissions se fera le 9 septembre 2010 et la firme CIMA fera leur recommandation.

2010-09-268

**DEMANDE DE M. GEORGES CARON : COURS DE SCULPTURE
(SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2010)**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise un montant de 600 \$ réparti comme suit : 50\$ pour 12 semaines à raison de deux heures par semaine et l'utilisation du centre municipal.

ADOPTÉE

2010-09-269

BIBLIO : CARTONS PROMOTIONNELS

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 300 cartons promotionnels au coût de 25\$ pour la bibliothèque.

ADOPTÉE

NOTE : Stéphane-Albert Boulais : demande de contribution financière pour projet artistique intitulé « f »

Reporté à la séance d'octobre 2010

Période de questions de 20h05 à 20h35

2010-09-270

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 septembre 2010 soit close à 20h35.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière